



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 avril 2010

Délibération n°2010-06

Représentant des entreprises au conseil d'administration de l'UEB

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne », et en particulier les articles 5, 11-3 et 11-6

Vu le règlement intérieur révisé et en particulier les articles 2 et 4.2

Propositions : représentants des membres associés

Après concertation avec les organismes patronaux le président de l'UEB propose Monsieur Christian Le Renard comme représentant des entreprises au conseil d'administration de l'UEB

Il est demandé au conseil d'administration un accord sur ces propositions.

Nombre de membres en exercice : 31

Votants : 19	Refus de participer au vote : 0
	Pour : 19
	Contre : 0
	Abstentions : 0

Délibération adoptée


Visa du Président

Pièces jointes au présent document :

Transmis au Recteur Chancelier des universités le 28 avril 2010